

Visa et assurance



E-mail : ilcf@icp.fr



Téléchargez le guide de bienvenue

Cours de l'ILCF

Téléchargez la brochure des cours

Nos certifications





Visa et titres de séjours



Si vous êtes ressortissant d'un pays hors Union Européenne, vous devez vous adresser soit à un espace Campus France, soit à l'ambassade de France pour connaître les démarches nécessaires et le type de visa que vous devez obtenir.

en courriel au :

> Service de l'ICP

Assurance et sécurité sociale



R ressortissant de l'Union Européenne

vous êtes couvert par l'assurance sociale de votre pays, n'oubliez de vous munir de votre carte européenne de sécurité sociale.

N *ressortissant de l'Union Européenne*

Vous restez plus de 3 mois sur le territoire français, vous devrez obligatoirement vous affilier au régime étudiant. Cette inscription qui vous sera demandée à votre arrivée à l'ILCF est obligatoire et n'est pas compensée par les frais de scolarité. Les frais d'adhésion se montent à 215€ pour l'année 2017/2018.

Autres cas

Nous vous conseillons de souscrire une assurance de santé privée qui vous couvrira pendant votre séjour en France.



Nouveau

Les cours du soir sont ouverts
du niveau A1 à C1 !

→ Choisissez vos cours